



**BTSA**

## **ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE** **CURSUS EN APPRENTISSAGE**

Le titulaire du BTSA ACSE (Bac +2) possède une bonne connaissance de la dimension environnementale, économique, sociale et juridique des entreprises agricoles. Il appréhende l'entreprise dans toutes ses dimensions : production, transformation, commercialisation, gestion... Il analyse et diagnostique le système d'exploitation en vue d'élaborer des stratégies.

**RNCP38650**

### **OBJECTIFS**

- Acquérir des notions afin d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein de nombreuses entreprises agricoles
- Se préparer à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole
- Savoir réaliser un diagnostic pour piloter une entreprise agricole
- Être en capacité de concevoir et mener un projet

### **MÉTIERS VISÉS**

- Exploitant agricole
- Responsable de production
- animateur ou technicien-conseil (coopérative, banque...)
- Technicien d'expérimentation ou d'agriculture
- Contrôleur (qualité, aides...)

Possibilité de poursuite en Licence, en école d'ingénieur ou en C.S.

### **PRÉ-REQUIS**

- Être titulaire (au minimum) d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'un titre équivalent
- Avoir un employeur ou être en recherche d'un employeur pour un contrat d'apprentissage
- Être motivé par le secteur agricole et rural

### **MODALITÉS D'ACCÈS**

- 1- Candidature via PARCOURSUP
- 2- Etude du dossier
- 3- Entretien de motivation

### **CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS**

Inscription et candidature sur PARCOURSUP.

Aucun frais de formation ne sera demandé pour les apprentis.

Coût de la formation pris en charge par l'OPCO sous statut apprentissage.

Nous contacter pour une prise en charge individualisée.

## **ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

### **DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS**

- Formation de 2 ans, de septembre 2024 à juin 2026 (1400h)
- Formation uniquement en apprentissage



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Accompagnement individualisé  
Restauration et hébergement possibles sur site

### CONTENU DE LA FORMATION

#### MATIÈRES PROFESIONNELLES

- ✓ Politiques agricoles
- ✓ Commerce et marché
- ✓ Territoire
- ✓ Gestion Économique et Financière
- ✓ Gestion sociale, fiscale, administrative et juridique
- ✓ Stratégie de l'entreprise agricole
- ✓ Conduite d'une activité innovante
- ✓ Fonctionnement d'un agrosystème
- ✓ Conduite des systèmes biotechniques
- ✓ Module d'initiative locale : Étude pédagogique hors région

#### MATIÈRES GÉNÉRALES

- ✓ Mathématiques
- ✓ Economie Générale
- ✓ Expression - Communication
- ✓ Anglais
- ✓ Informatique
- ✓ Education Physique et Sportive

### ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap :  
Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

### CONTACT

MFR - Centre de Formation - Maltot (14)  
02 31 26 94 98 | mfr.maltot@mfr.asso.fr  
www.mfr-maltot.fr

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations se font :

- ✓ 50 % en cours de formation : par des cas pratiques, des écrits ou des oraux (CCF)
- ✓ 50 % en examen terminal par des épreuves écrites et orales :
  - Réalisation d'un dossier écrit et soutenance orale pour l'épreuve
  - Réalisation d'un document écrit sur les situations professionnelles vécues
  - Épreuve écrite d'expression et économie générale

### MÉTHODES MOBILISÉES

La formation est dispensée en présentiel.

En cas de situation exceptionnelle, la formation peut être adaptée en distanciel.

- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation théorique et pratique
- Temps de rencontre avec des professionnels sur le terrain
- Interventions et visites d'exploitation
- Préparation et mise en situation d'examen
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

### RÉMUNÉRATION

La rémunération s'effectue par l'employeur. Vous êtes salarié et rémunéré pendant vos 2 années en pourcentage du SMIC (minimum légal) en vigueur.



MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr